

Comment faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à la formation, permettre une inclusion durable et sécuriser leurs parcours

Le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) DEA Le Puy Business School s'engage à promouvoir l'inclusion et l'accessibilité pour tous les apprenants, y compris ceux en situation de handicap. Dans le cadre de cet engagement, nous avons une référente handicap, **Mélaine MARCON**, également chargée de recrutement, pour assurer un accompagnement adapté et faciliter l'intégration des apprenants en situation de handicap au sein de notre établissement.

➤ **Mission principale** : Le référent handicap est chargé de coordonner et de mettre en œuvre les actions visant à favoriser l'accessibilité et l'inclusion des apprenants en situation de handicap au sein du CFA.

➤ **Responsabilités** :

- Repérer une situation de handicap ou un risque.
- Évaluer les besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap et proposer des solutions d'adaptation individuelles (*Annexe 1 Grille d'évaluation*).
- Identifier les personnes à associer
- Assurer un suivi personnalisé des apprenants en situation de handicap tout au long de leur parcours de formation.
- Sensibiliser et former le personnel enseignant et administratif aux enjeux de l'inclusion et de l'accessibilité.
- Coordonner avec les services externes (MDPH, associations, etc.) pour obtenir les aides et les aménagements nécessaires.
- Faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et aux équipements adaptés.
- Participer à l'élaboration des projets pédagogiques individualisés (PPI) pour les apprenants en situation de handicap.
- Mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention des discriminations liées au handicap.
- Assurer une veille réglementaire et technologique sur les questions liées au handicap et à l'accessibilité.

➤ **Son profil :**

- Expérience professionnelle dans le domaine du handicap et de l'inclusion, de préférence dans le secteur de l'éducation ou de la formation.
- Bonne connaissance des dispositifs d'accompagnement et des aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap.
- Capacité à travailler en équipe et à communiquer efficacement avec différents acteurs (apprenants, enseignants, familles, etc.).
- Sens de l'organisation, autonomie et capacité à prendre des initiatives.
- Maîtrise des outils informatiques et des nouvelles technologies.

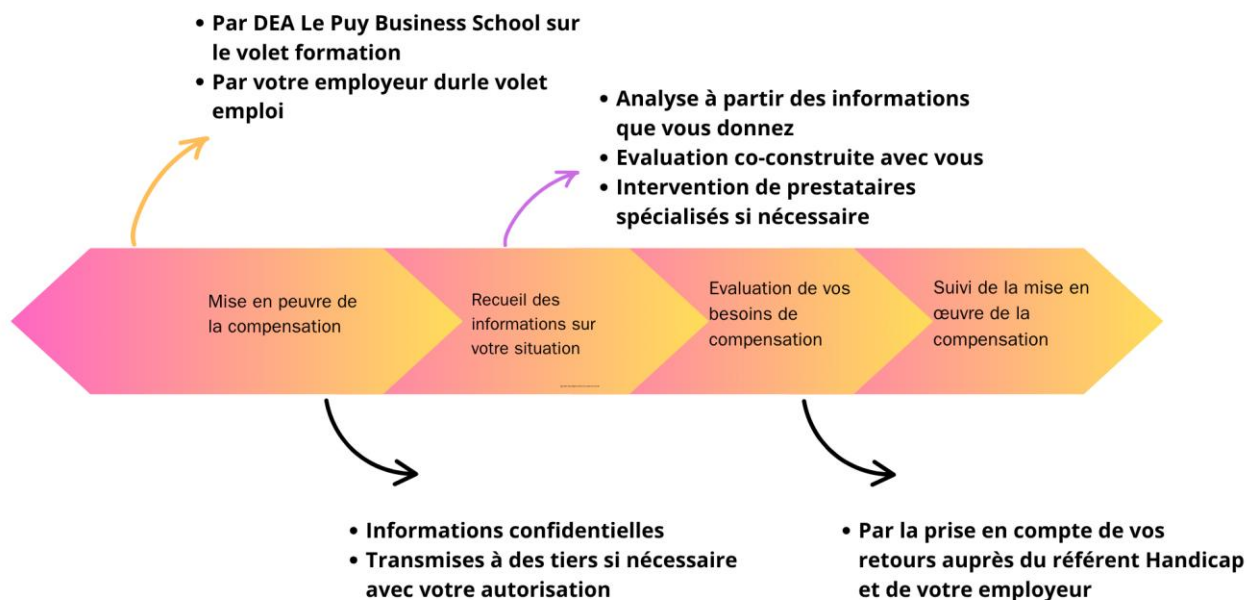
Accompagnement élèves Dys-/porteur de handicap

- **En début de formation :** mise en place de test de positionnement en Culture Générale et Expression pour repérer les difficultés de rédaction, lecture ou orthographe. De plus, au-delà de ce test, une attention particulière est posée dans les premières semaines pour tenter de déceler des difficultés dans la maîtrise de la langue.
- Proposition faite aux élèves porteurs de troubles dys- de se rapprocher de notre référente handicap pour mettre en place un test de détection des troubles dys- pour les élèves qui n'ont jamais été diagnostiqués ou mise en place d'un suivi.
- **Tout au long de la formation :** nous proposons aux élèves concernés des cours de soutien pour essayer de progresser dans leur rédaction, leur orthographe ou leur maîtrise de la langue. De plus, pour tous les élèves diagnostiqués et bénéficiaires d'un PAP, des actions sont mises en place.

Que ce soit lors des Devoirs Surveillés ou aussi lors des différents BTS blancs, épreuves d'entraînement pour les Bachelors, nous mettons en place des adaptations d'épreuves (mise en place de tiers temps). De plus, nous prenons soin d'adapter les supports de formation en permettant si besoin aux élèves d'avoir les cours dans des formats plus grands (supports de cours en A3), ou d'éviter aux élèves qui seraient en difficulté pour copier les cours d'obtenir l'ensemble de leurs cours en photocopie.

- Pour les élèves porteurs de handicap moteur, nous mettons à disposition chaises et souris ergonomiques pour une installation la plus adaptée lors des cours et examens.

En résumé, voici les étapes de votre accompagnement à la mise en place de la compensation du handicap :



➤ La référente Handicap de DEA Business School

Mélaine Marcon
melaine@dea.fr
04 71 03 03 44



REPERTOIRE PARTENAIRES HANDICAP

- **MDPH 43** - Maison départementale des personnes handicapées de la Haute-Loire
Adresse : 9 Rue des Moulins, 43000 Le Puy-en-Velay
Téléphone : 04 71 07 21 80
- **Cap emploi 43**
Adresse : Espace Alex Brolles - 14 chemin des Mauves - Mons, 43000 Le Puy-en-Velay
Téléphone : 04 71 02 13 87
- **Agefiph**
Adresse : 65 Boulevard François Mitterrand, Immeuble Gergovia, 63010 Clermont-Ferrand
Téléphone : 0 800 11 10 09
- **APAJH**
Adresse : 12 Boulevard Maréchal Joffre, 43000 Le Puy-en-Velay
Téléphone : 04 71 05 28 81
- **Adapei**
Adresse : Dynabat 2 - La, Résidence la Bouteyre, 43770 Chadrac
Téléphone : 04 71 04 55 50
- **Association Dahlir**
Adresse : 13 Avenue des Belges, 43000 Le Puy-en-Velay
Téléphone : 04 43 07 36 46
- **COMITÉ POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE LA HAUTE-LOIRE - CIPRO43**
Adresse : 13 Avenue des Belges, 43000 Le Puy-en-Velay
Téléphone : 04 71 06 06 80